

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 janvier 2024**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 18/01/2024

Délibération N° D-2024-2501-13

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BERBACH Gisèle, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BAUER Liliane a donné pouvoir à JACOB André pour voter en son nom,
Madame RAPINAT Fabienne a donné pouvoir à WEISS Henri pour voter en son nom.
Madame DIETRICH Isabelle a donné pouvoir à VOGEL Justin pour voter en son nom.
Monsieur BOHR Freddy a donné pouvoir à LASTHAUS Jean-Claude pour voter en son nom.
Monsieur GROSSKOST Alain a donné pouvoir à SCHMITT Alfred pour voter en son nom.
Monsieur HELLER Jean-Luc a donné pouvoir à ROTH Mireille pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 1/37

Monsieur HABER Alain.

Objet : Mission d'accompagnement pour la maîtrise et la gestion des infrastructures de télécommunication et le contrôle des redevances dues par les opérateurs

La maîtrise et la gestion des infrastructures de télécommunication et le contrôle des redevances dues par les opérateurs constituent pour les communes un enjeu financier non négligeable.

Afin de leur permettre d'assurer un meilleur suivi et d'augmenter le taux de recouvrement des redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs des réseaux de télécommunication, le Président propose de mettre en place une mission d'accompagnement avec le bureau d'études ACTANE.

La mission d'accompagnement comprend une analyse de la situation existante, une assistance administrative des communes pour les actions à mener et les actes administratifs à produire, ainsi qu'un accompagnement dans la procédure de recouvrement auprès des opérateurs.

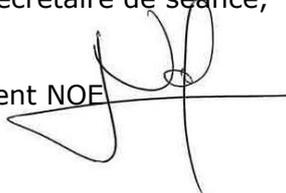
Après délibération, le Conseil communautaire **valide** la proposition du Président et **décide** d'engager une mission d'accompagnement pour la maîtrise et la gestion des infrastructures de télécommunication et le contrôle des redevances dues par les opérateurs.

Il **confie** cette mission au bureau d'études ACTANE qui sera rémunéré par une partie fixe à hauteur de 8 360,00 € HT, ainsi qu'une partie variable qui dépendra des résultats de l'étude et sera plafonnée à 12 500,00 € HT.

Fait à Truchtersheim, le 29 janvier 2024

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

